



## **ACTE D'ENGAGEMENT**

### **MAÎTRE D'OUVRAGE :**

**BTP CFA PAYS DE LA LOIRE  
BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE  
27, rue de la Rivaudière  
BP 60159  
44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX**

### **ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE :**

**AGECOM  
4, rue Alfred de Musset  
44000 NANTES**

## **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES**

**Lot unique d'Assurances Dommage-Ouvrage, d'Assurance de  
Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage avec option en  
Tous Risques Chantier**

**1 - OBJET DU MARCHÉ**

**La présente consultation concerne la Construction d'un Hébergement de 86 lits et la Démolition de l'Hébergement existant sur le site du « BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE » 27, rue de la Rivaudière – BP 60159 - 44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX.**

**Type d'Opération : CONSTRUCTION ET DÉMOLITION**

**2 – TYPE DE PROCEDURE :**

**Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)**

**3 - CONTRACTANTS :**

Je soussigné(e) :

Représentant la Société :  
Inscrite au Registre du Commerce de :

Sous le numéro :

Immatriculée sous le numéro INSEE :

Agissant au nom et pour le compte de la Société pour laquelle j'interviens en vertu des pouvoirs à moi conférés, et faisant élection de domicile à :

-----  
--

Après avoir pris connaissance Cahier des Clauses Administratives du règlement de la Consultation et des documents qui y sont mentionnés.

M'ENGAGE sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux prévus au présent marché dans les conditions ci-après définies.

#### **4 – OFFRE DE PRIX**

Compléter le tableau ci-dessous :

Le montant total de l'offre est à décomposer en montants de sous-lots

<b>€ TTC</b>	<b>BASE</b> ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE	<b>OPTION 1</b> TOUS RISQUES CHANTIER	<b>OPTION 2</b> Remplir si nécessaire	<b>VARIANTE 1</b> Remplir si nécessaire
<b>MONTANT LOT UNIQUE</b>				

**SOMME TOTALE EN TOUTES LETRES EN EUROS (TTC) :**

.....  
.....  
.....

Les modalités de révision et d'actualisation des prix sont les suivantes :

- **absence de révision et d'actualisation, prix forfaitaire ferme et non révisable.**

#### **5 - DELAI :**

Le délai total du marché est fixé dans le règlement de consultation et dans le C.C.A.P.

#### **6 - REGLEMENT :**

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui en créditant le compte ouvert au nom de :

Société :

Sous le no :

Banque :

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise de l'offre. La date de remise de l'offre est réputée être la date limite de remise des plis.

Fait à  
Le  
La Société,  
"Lu et approuvé"  
(cachet et signature)

Fait à  
Le  
Le Maître d'Ouvrage  
"bon pour valoir marché"